

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux
Observatoire Social Tunisien

CAHIER DU
FTDES N°3

(DES) ENGAGEMENT(S)

Dossier coordonné par:
Riadh Ben Khalifa

Août 2020



المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والاجتماعية
المرصد الاجتماعي التونسي

كراسات
المنتدى عدد 3

الالتزام وفك الالتزام

تنسيق: رياض بن خليفة

أوت 2020

بدعم من:



Les opinions émises dans les articles publiés dans les cahiers du FTDES
n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Tous droits réservés au Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux
Achevé d'imprimer en Août 2020 sur les presses du FTDES
N° ISSN : 2724-6833

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

Observatoire Social Tunisien



{DES} ENGAGEMENT(S)}

Dossier coordonné par Riadh Ben Khalifa

Août 2020

Rédaction et administration :

Adresse, Forum Tunisien pour les droits économiques et sociaux
47 avenue Farhat Hached, 1001, Tunis, Tunisie

Directeur : Alaa Talbi

Comité de rédaction :

Hayet Amamou, Sleheddine Ben Frej, Riadh Ben Khalifa, Nizar Ben
Salah, Meher Hanin, Sofien Jaballah, Melek Kéfif, Mohamed Slim Ben
Youssef

Sommaire

Riadh Ben Khalifa

Introduction 6

Melika Ouelbani

L'engagement comme devoir citoyen 20

Latifa Lakhdhar

L'engagement féministe en Tunisie : Dynamique d'une maturité 41

Habib Ben Younes

La sauvegarde du patrimoine : entre slogans et réalités 55

Donia Remili

La violence qui fait ravage : « Tout le monde s'engage » 72

Nizar Ben Salah

Valeurs universitaires : engagement/désengagement des universitaires tunisiens 105

Hichem Abdessamad

Les tribulations d'un « blédard » à Paris. Témoignage sur le mouvement associatif tunisien en France 124

المحتوى

حياة عمامو

6 في الالتزام بقضايا الحداثة في العالم العربي والإسلامي

فاطمة شلفوح

54 واقع التربية على حقوق الإنسان في المنظومة التربوية التونسية وعلاقته بترسيخ قيم المواطنة والبناء الديمقراطي

شيماء بن رجب

76 محاولة مشجعي النادي الإفريقي إنقاذ ناديهم: مقارنة سوسولوجية للالتزام

Les tribulations d'un « blédard » à Paris. Témoignage sur le mouvement associatif tunisien en France

Hichem Abdessamad

Traducteur. Membre de l'association Nachaz-Dissonances

Ces notations sont à la fois personnelles et distanciées. Disons qu'il s'agit d'un témoignage rapide et sans doute un peu torturé sur un cheminement dans le mouvement associatif tunisien en France, de l'avènement de Mitterrand à la Révolution en Tunisie, période durant laquelle j'étais immigré à plein temps¹. J'appelle distance cette forme d'ironie qui vient avec le temps et qui permet de dépassionner le souvenir sans se laisser aller au doux cynisme de ceux qui sont revenus de tout.

Je dois auparavant confesser qu'en débarquant en France, je sortais fraîchement d'une autre expérience : la militance dans l'extrême gauche tunisienne. Tout au long des années 1970, l'entrée en politique pour beaucoup de gens de ma génération était une expérience contraignante. Et c'est un euphémisme. Car on s'accommodait de certaines formes de servitude qu'on prenait pour de la discipline. L'engagement était absolu. Le titre de gauchiste, mi fantassin mi prêcheur, repose sur un contrat assez simple : on donne sa parole au seuil de la porte et on renonce quasiment à tout, hormis l'enthousiasme, la foi et l'amitié. Ce n'est pas rien. Mais ce n'est pas tout.

¹ Ce texte étant un témoignage sur une période qui a précédé la Révolution ne comportera que quelques allusions furtives à cet événement. Il convient cependant de signaler que les associations tunisiennes en France évoquées ici ont été très actives dans la « pré » comme dans la post-révolution. Par ailleurs, la grande controverse autour du Collectif du 18 octobre (regroupant l'opposition islamiste et une partie de l'opposition « séculière » en 2005) a eu un prolongement à Paris et provoqué un débat qui a divisé le mouvement associatif des Tunisiens en France. De même un grand mouvement de solidarité avec le « peuple des mines » lors des mobilisations de 2008-2009 au bassin minier, a été organisé par un collectif *ad hoc*. En 2011, outre les manifestations de soutien à l'insurrection tunisienne, une partie des principaux acteurs du mouvement figureront dans la Haute Instance pour la réforme. L'idée d'un Conseil représentatif des migrants tunisien émane du même mouvement. Elle n'a toujours pas été concrétisée. Toutes ces questions nécessitent un travail à part.

Oh, ce n'était pas le syndrome de Stockholm. L'engagement était librement consenti et la servitude volontaire. Le fait est que, par amour du peuple, le grand fétiche abstrait de nos jeunes années, on désapprenait la société concrète. Malgré la chaleur des compagnonnages, l'âpreté jouissive de nos combats, dans le mouvement étudiant en particulier, le moment venu on range nos grands souvenirs et on sort de cette aventure sans regret.

J'ai décrit un jour l'état d'esprit dans lequel on se trouve à l'heure du désengagement : « *Ce n'était pas le retour des enfants prodiges... Nous n'étions pas les enfants perdus d'une gauche meurtrie revenus de leurs rêves et rentrés dans le rang... Non, juste des jeunes gens de retour des chemins buissonniers pour se coltiner les règles élémentaires de la vie : marcher dans la ville, se lever aux matins blêmes pour aller bosser, aimer comme on peut, boire un bon coup, rigoler de bon cœur...* »².

On ne m'y reprendra plus ! C'était la décision farouche que je croyais gravée dans mon for intérieur avant de débarquer à Orly. Plus jamais l'obéissance, plus jamais la contrainte... Et de fil en aiguille plus jamais l'engagement ! C'était les mots d'ordre du nouveau cours libertaire et hédoniste que je voulais donner à ma vie d'immigré. Et pourtant je me suis retrouvé de nouveau « embarqué ». Après quelques années de flânerie entre les bibliothèques et les cafés du Quartier latin, j'avais de nouveau des fourmis dans les jambes. On ne guérit jamais totalement du goût de l'action collective. Le « lutteur de classe » que je croyais être naguère devait cette fois se contenter du statut plus modeste de militant dans le « mouvement-associatif-issu-de-l'immigration »³.

En ce mitan des années 1980, la Mitterrandie avait encore les yeux de Chimène pour ses immigrés. Les étrangers bénéficiaient désormais du droit d'association⁴. Mes nouveaux camarades⁵ cultivaient

² C'était lors des adieux à un grand ami disparu en février 2014, Habib Ben Salah, une des figures marquantes du mouvement étudiant au début des années 1970.

³ André Jeanson, Saïd Bouziri, «Le mouvement associatif immigré », *Hommes et Migrations*, n°1119, février 1989, pp. 54-56 [en ligne] : <https://doi.org/10.3406/homig.1989.1268>

⁴ Janine Ponty. Les étrangers et le droit d'association au XXe siècle. In: Matériaux pour l'histoire de notre temps, n°69, 2003. Regard sur les associations. pp. 24-25 [en ligne] : https://www.persee.fr/doc/mat_0769-3206_2003_num_69_1_402433

⁵ Qui avaient pour noms Kamel Jendoubi, à l'époque secrétaire général de l'UTIT (Union des travailleurs immigrés tunisiens), Mohieddine Cherbib, président de la même association qui

comme moi le goût des manifs et de la querelle des idées. Soit ce qui reste de la politique quand on a tout largué. Or, il y avait un espace légal pour déployer toute la panoplie de la chicane et de l'esprit de contradiction dont nous étions capables. Sans doute aussi pour élaborer quelques idées fortes recueillies au ras de l'effervescence dans les cités, dans les foyers des *chibani* ou dans les rares enclaves de mixité sociale et « ethnique ». On pouvait, à notre manière, tutoyer l'impossible tout en demeurant réalistes. On n'allait pas s'en priver.

Le milieu que j'allais rejoindre était en vérité assez anomique, en tout cas plutôt composite et se prêtait mal aux catégories sommaires des politologues pressés. On y croisait d'anciens militants étudiants qui avaient usé leur culotte à Vincennes ou à Saint-Denis et leurs semelles dans les manifs antiracistes, des exilés politiques, des militants syndicalistes en mal de reconnaissance « communautaire », et surtout des activistes d'extrême gauche recyclés dans l'associatif.

A défaut d'avoir bonne presse dans les lieux de la décision ou dans les grandes formations qui structuraient le champ politique français, ce microcosme bruissait de toutes les nuances de la parole oppositionnelle au pays : nationaliste, marxiste-léniniste, libertaire (pour quelques franc-tireurs du moins). Ces expressions détonnent parce qu'elles s'arrogent et se disputent le porte-parolat de l'immigration profonde, de ceux qu'on appelait encore, mais de moins en moins, les travailleurs immigrés.

Tout ce beau monde n'a jamais cessé d'avoir les yeux rivés sur le *Bled*. Mais on ne fait pas sa vie en pays d'exil – volontaire ou forcé – impunément. Des décennies de convivance dans la « société d'accueil », de fréquentation, même périphérique, de la scène politique française et de l'environnement culturel et intellectuel vont peser lourd sur les parcours individuels et collectif des « associatifs-issus-de... » comme finiront par s'auto-désigner ces acteurs, mi amusés mi-goguenards.

prendra à partir de 1994 le nom plus connu de FTCCR (Fédération des Tunisiens citoyens des deux rives), Lakhdhar Ellala, président de l'ATF (Association des Tunisiens en France), Omar Gasmi, Khaled Abichou et bien d'autres.

Pour la commodité du témoignage⁶, je tenterai d'isoler trois séquences dans ces parcours qui correspondent à trois contextes politique successifs :

- Le temps des immigrés ou de « l'immigréité » qui couvre les années post-gaullistes – à la sortie des Trente glorieuses –, sur fond de crise économique naissante, qui sont aussi des années d'épanouissement des luttes « sociétales » et des derniers feux des « compagnons de route », des « porteurs de valises » et de l'intelligentsia poststructuraliste.
- La tentation républicaine qui correspond grossièrement aux années Mitterrand : celles d'une République à deux visages : la « Sociale » qui n'a pas complètement abdiqué et la nationale qui rapplique en fanfare.
- La désaffiliation (par rapport à la « République des républicains ») qui advient progressivement dans le contexte polémique marqué par l'exacerbation identitaire, la haine de l'islam et les interrogations récurrentes sur le devenir des musulmans en France, qui n'en finissent pas de parasiter le débat politique et intellectuel.

La courbe pendulaire, que cette évolution épouse comme on le verra, n'empêche pas les interférences, les tentations contraires qui travaillent le Mouvement associatif de l'immigration, notamment maghrébine (ASIM⁷ : d'une topique à l'autre, d'une loyauté à l'autre. Je prétends néanmoins que cette incertitude et ces va-et-vient ne sont pas les prodromes du déclassement et de la marginalité, ils sont constitutifs d'une identité politique frontalière tour à tour prégnante ou évanescence.

Migrancé*

Au début des années 1970, un cycle économique prend fin. Le gaullisme qui a survécu à 68 ne survivra pas à la crise qui s'annonce, sinon sous la forme de vestiges ou alors comme l'argument d'autorité et

⁶ J'ai hésité entre un récit égotiste, un peu juge un peu partie, et une analyse à « distance » en recourant au subterfuge de « l'observation participante » comme disent les sociologues. S'agissant d'un court témoignage, le narrateur que je suis sera présent de bout en bout, mais en contre-champ d'une histoire finalement subjective.

⁷ Qu'on appellera ASIM dans la suite du texte en reprenant l'acronyme qu'elles se sont données au début des années 2000.

l'alibi républicain de la droite française. Le giscardisme, réincarnation de l'orléanisme, pour reprendre la typologie de René Rémond⁸, ouvre un nouveau cours libéral et annonce la réintégration de la France post-gaullienne dans le giron du « monde libre ». Vu d'en bas, le paysage politique est marqué entre autres traits par l'émergence de nouveaux acteurs : le mouvement féministe, bien sûr, les groupes homosexuels encore à leurs débuts, l'écologie politique naissante et déjà bruyante... C'est dans ce contexte post-soixante-huitard de dynamiques « sociétales » (comme on ne le dit pas encore) qu'émerge la figure du travailleur immigré, bientôt de l'immigré tout court, et dans la foulée celle du mouvement associatif immigré.

Cette émergence est consécutive à l'arrêt de l'immigration massive en 1974 et à l'inauguration des politiques de contrôle des « flux migratoires » et de l'encadrement plus strict du séjour des étrangers. C'est au moment où la figure de l'immigré se pose comme une « question de société », que l'on assiste à la multiplication des associations d'immigrés. Au moment où le travailleur immigré accède au statut de catégorie sociale visible, imaginée et représentée, et bientôt quantifiable et objet de recherche en sciences sociales, s'esquisse la figure du « militant » *sui generis*. Tous les deux sont les enfants de la crise, nés sous les signes croisés du soupçon et de la contestation⁹. Il faut se garder cependant de conclure à une relation de filiation. Le militant est peut-être le cousin du travailleur, mais il n'en est ni l'avant-garde ni l'intellectuel organique quoi qu'en disent les feuilles éphémères du post-gauchisme.

Peut-être faut-il nuancer le tableau : les immigrés commencent à susciter l'intérêt empathique de la gauche intellectuelle en tant qu'ils sont de nouveaux protagonistes des conflits sociaux. Beaucoup gardent encore en mémoire les images jaunies de Sartre, Foucault et Deleuze distribuant des tracts du côté de Barbès.

⁸ Les Droites en France, Aubier, 1992.

⁹ Hichem Abdessamad, « L'exil, la République, le Bled », in Hamadi Redissi, Asma Nouira et Abdelkader Zghal (dir.) *La transition démocratique en Tunisie : état des lieux, T I, Les acteurs*, Tunis, Diwen Édition, 2012.

Certains pionniers de la recherche soulignent déjà que les catégories d'antan sont caduques et que les supplétifs de la reconstruction économique d'après-guerre ont vocation, pour une grande partie, à s'installer à demeure. Déjà, la catégorie de migrant a tendance à s'épaissir : le travailleur venu d'ailleurs était pas plus tard qu'hier un *homo æconomicus* évoluant hors les murs de la République : figure de transit, comme les quartiers du même nom où il loge souvent, le voilà qui s'insinue dans les représentations et dans la recherche sociale. Mais son existence demeure conditionnée : l'immigré ressemble au juif de Sartre, l'un comme l'autre sont tributaire de l'attention (ou de la phobie) majoritaire.

De la même manière, les militants ASIM sont condamné à errer dans les sous-sols de l'arène politique française. A écouter les seuls souvenirs des pionniers, on a l'impression que les nouveaux militants déboulent carrément dans le forum. En réalité, il s'agit tout au plus d'une inclusion inachevée, et encore dans les marges de la gauche politique et associative. Cela tient à la structure jacobine des grands partis, mais aussi à l'orgueil autonomiste revendiqué par les associatifs de la première génération.

Lorsque mes pas m'ont conduit du côté de la rue de Dunkerque, au nord de Paris, où nombre d'associations avaient élu domicile, j'accédais à un monde à mille lieux de mes préjugés de pré-retraité du gauchisme. Les locaux de l'UTIT en particulier grouillaient de jeunes gens affairés, et les bureaux étaient tous équipés d'ordinateurs (dont celui du « permanent » muni d'un disque dur, c'était le « must » à l'époque)... Heureusement, des rires et quelques éclats de voix au timbre typique, chaleureux et insolent, sont venus me rassurer : je suis bien en territoire militant. Je devais très vite rattraper mon retard. J'ai eu tout d'abord droit à un topo détaillé sur les composantes essentielles du mouvement. Quelles sont donc ces associations ?

Ce que j'ai noté en premier, c'est la quasi-absence des Algériens dans ce milieu ou alors à titre individuel. L'Amicale des Algériens en

France, instrument d'encadrement du FLN¹⁰, forte de ses dizaines de milliers de cotisants enserme la population algérienne dans des réseaux clientélares d'une rare efficacité. En l'absence de structures autonomes, seuls les dissidents s'inscrivent individuellement dans la mouvance ASIM¹¹. L'Association des Marocains en France (AMF)¹², créée dès 1961 par les amis de Mehdi Ben Barka réussit en revanche à se faire entendre et à inquiéter le *Makhzen* qui entendait exercer un contrôle exclusif sur la population marocaine en France¹³.

Les militants tunisiens, eux, se regroupent dans des structures éphémères ou pérennes comme l'Union des travailleurs immigrés tunisiens (UTIT, 1974), fondée par un groupe « marxiste-léniniste » issue du mouvement Perspectives¹⁴.

Ces divers groupes constituent la queue de comète d'un milieu aussi exigu que grouillant où beaucoup de militants font des passages plus ou moins durables, où quelques figures s'installent et où dominent des structures transnationales comme les Comités Palestine (1970) regroupant des Maghrébins et des « maos » de la Gauche prolétarienne, et surtout le Mouvement des travailleurs arabes¹⁵. La « mission » revendiquée par ces groupes est la constitution d'une arrière-garde de la « lutte sociale et nationale » au pays. La fidélité au bled suppose l'absence à la politique au pays d'exil. La posture était, on le devine, intenable dans la durée.

¹⁰ Jean-Charles Scagnetti, *La Wilaya hexagonale. L'Algérie et son émigration, une histoire d'identités (1962-1988)*, thèse de doctorat, Université Nice Sophia Antipolis, 2015, sous dir. Ralph Schor.

¹¹ Des figures comme Mohamed Harbi, dissident historique du FLN devenu le grand historien que l'on sait, ou de Larbi Abssi ancien de la Fédération FLN de Paris, sont partout accueillis comme de prestigieux aînés.

¹² L'Association des travailleurs marocains en France, issue d'une scission de l'AMF verra le jour en 1982 et sera tout aussi active que son aînée.

¹³ Pour plus de détail, Mohsen Dridi, *L'immigration de A à Z*, publication FTCD, 2007. Cet ouvrage, qui est une véritable mine de renseignements sur les ASIM, est consultable sur le blog de l'auteur : menzelbourguiba-ex-ferryville.over-blog.com/2017/02/qu-est-ce-que-l-immigration-de-a-a-z.html

¹⁴ Je me permets de renvoyer à l'ouvrage collectif, Hichem Abdessamad (dir.), *Soixante-huit en Tunisie. Le mythe et le patrimoine*, Tunis, Mots passants, 2019.

¹⁵ Créé en 1972, par des membres des Comités Palestine, dans un contexte de montée du racisme. Implanté dans le 18^{ème} arrondissement de Paris et dans le quartier de la Porte d'Aix à Marseille. Les militants du MTA seront très actifs lors des mobilisations des sans-papiers en 1972/73 et des luttes des foyers Sonacotra. Certains d'entre eux vont participer à nombre de manifestations culturelles puis, en 1979, au lancement du journal *Sans-frontière*. Cf. Mohsen Dridi, *op. cit.*

Illustration tragi-comique de cette politique du dos tourné à la France : au moment où s'esquisse le débat sur le droit de vote des étrangers¹⁶, le MTA, l'UTIT et l'AMF s'en vont répéter à qui veut bien les écouter (dans les groupuscules d'extrême gauche française) leur hostilité à l'implication des immigrés dans des enjeux franco-français et accusaient les rares partisans de cette revendication d'apostasie nationale.

Pourtant, nombre de militants ne font pas mystère de leur sympathie, sinon de leur affiliation à des groupements réputés internationalistes. Le fait est que cet internationalisme demeure flou et qu'il est occulté par l'affichage ostentatoire de l'appartenance à la nation arabe. Il ne faut pas oublier que les années 1970, pour les opposants réfugiés en France surtout, sont aussi des « années palestiniennes ». Des pans entiers du gauchisme tunisien développaient un discours qui n'était qu'une adaptation mimétique du nationalisme à phraséologie marxiste en cours dans la gauche palestinienne. Cette tendance était un véritable retour du pendule par rapport à la première génération de la gauche maghrébine.

Au cours des années soixante, celle-ci, très active en France, puisait souvent ses références dans le patrimoine de la gauche française¹⁷. Le mouvement de compas opéré au cours des années soixante-dix va réorienter les regards vers le Machrek et la Palestine. Le pays d'accueil s'en trouve réduit à une terre d'exil (forcément provisoire) et d'appoint aux luttes dans les pays d'origine. Au demeurant, les textes des tracts et des publications des divers collectifs et associations étaient désormais rédigés en arabe.

Cette projection politique en dehors de l'Hexagone et la priorité absolue des revendications spécifiques des immigrés, encadrées par des immigrés, avec les mots des immigrés étaient caractéristiques de ce qu'on appelait l'autonomie pour ne pas encourir l'opprobre de l'enfermement communautaire. Trois moments forts, quasiment

¹⁶ Sur l'historique du débat autour du droit de vote des étrangers, voir Mohsen Dridi, op. cit.

¹⁷ Voir Michaël Béchir Ayari, *Le prix de l'engagement politique dans la Tunisie autoritaire : gauchistes et islamistes sous Bourguiba et Ben Ali (1957-2011)*, Paris, Karthala-IRMC, 2017.

mythiques dans l'histoire des ASIM, scandent ce temps des premières mobilisations :

- La grève de la faim pour l'obtention de la carte de séjour déclenchée contre les circulaires Fontanet Marcellin en 1972/73 : des dizaines de « sans-papiers », avant la lettre, observent un jeûne de plusieurs jours dans le Midi et à Paris.
- La grève générale contre le racisme (sans doute le point d'orgue des mobilisations « immigrées »), lancée en septembre 1973. Le succès mitigé de cette grève, partie de Marseille pour s'étendre à tout le territoire, démontre qu'en matière de lutte contre le racisme, le solipsisme n'est guère de bonne politique.
- La longue grève des loyers déclenchée par les résidents des foyers SONACOTRA, entre 1973 et 1979 (l'apogée de la mobilisation se situant entre 1974 et 1975), grèves coordonnées notamment par le MTA.

On n'en est pas encore à l'idée de continuum entre les séquences coloniales et « post-coloniale », mais à l'attachement à la spécificité sociale et culturelle des travailleurs venus du « Maghreb arabe » qui se distinguent des travailleurs autochtones : une condition transitoire, des revendications à part et un regard accroché à un autre horizon. Bien sûr, les mots d'ordre « Français-immigrés, même patron même combat » brandis par les syndicats « de classe », qui feront florès à partir des années 1980, se font déjà entendre. Des syndicalistes d'origine maghrébine les reprennent volontiers à leur compte. La perception des immigrants comme une composante de la classe ouvrière participe de la recomposition du mouvement syndical quelques années avant le 10 mai 1981, mais l'essentiel des militants de l'immigration gardent encore la tête ailleurs et s'accrochent à un entre-soi quasi obsidional : l'immigréité.

L'intégration, une notion usagée

Cette deuxième séquence correspond en gros aux années Mitterrand. Après une période de flottement et de célébration du droit à la différence, la notion d'intégration va investir les discours et s'ériger en leitmotiv des politiques de l'immigration. La question de l'intégration

en France expose à tous les malentendus. Cela tient d'abord à la polysémie d'une notion qui n'a cessé de circuler dans tous les registres, des grands textes de Durkheim au discours colonial, de la nouvelle sociologie de l'immigration au club de réflexion de toutes les nuances de la gauche française, au café du commerce... et retour : puisque, comme de juste, une démocratie d'opinion digne de ce nom fait grand cas des lieux d'expression de l'humeur populaire.

Pour le mouvement que je venais de rejoindre, et qui sortait frais émoulu de l'apprentissage « immigriste » le mot sentait le soufre. D'abord parce qu'il réactivait la rhétorique de la quatrième République. Celle-ci, en recourant au substantif « intégration », était à la recherche d'un second souffle colonial et tentait désespérément d'accréditer son offre de co-souveraineté à un monde indigène qui avait basculé dans la revendication de séparation. La référence au colonialisme, même crépusculaire, provoquait d'emblée des haut-le-cœur. Seulement, l'histoire a ses ruses et « état de grâce » aidant, le mot finit par constituer un moyen terme tout compte fait acceptable entre les notions d'insertion et d'assimilation. Le premier finit par s'effilocher comme un non-concept, politiquement inconsistant, tout juste utile aux travailleurs sociaux ; le second est lesté d'un inconscient colonial trop lourd à porter.

En ces années d'étreintes de la gauche au pouvoir, le fond de l'air est encore hospitalier. Quelques mesures essentielles seront prises qui pèseront dans la réception du discours intégrationniste : l'instauration de la carte unique en 1984 et au préalable l'élargissement du droit associatif aux étrangers après l'abrogation en 1982 des décrets de 1939. Ces deux mesures, parmi d'autres, opèrent une petite révolution : le statut juridique de l'immigré hier désarticulé, tantôt travailleur (« voici ma carte de travail »), tantôt séjournant (« voilà ma carte de séjour ») gagne en cohérence : l'étranger « régulier » est désormais un résident doté de la « carte unique » du même nom et d'un droit à l'expression démocratique.

A peine rassurés par ces marques de bonne volonté, les lendemains désenchantés du 10 mai 1981 n'allaient pas tarder. Nous en étions encore à nous écarquiller les yeux et à découvrir la scène « démocratique » française, à nous dire que finalement « la République a du bon » lorsque les premières alertes surviennent. Curieusement, elles

provenaient des gardiens du Temple, des intellectuels néo-républicains préposés à la sauvegarde de « l'exception française ».

La République, nous dit-on, est par bonheur daltonienne et ne perçoit que les individus qui se délestent de leurs attributs micro-communautaires au seuil de la « communauté des citoyens », la seule qui vaille. Comme l'écrit Pierre Rosanvallon : « *Il n'y a que deux façons de concevoir positivement la nécessaire intégration des étrangers résidant dans une société : l'assimilation politique dans la nation, par le biais de la naturalisation, avec ce qu'elle suppose comme inscription dans une histoire et dans une culture politique, et l'insertion économique et sociale dans la société civile. Il n'y a pas de troisième voie possible. La citoyenneté, comme la nationalité ne se partage pas* »¹⁸.

Patrick Weil¹⁹ répète, pour sa part, que la réussite de toute politique intégrationniste suppose un consensus qui permette de dépolitiser la question immigrée. En même temps, il ne cesse de défendre dans son grand opus la nécessité d'une politique audacieuse afin de sortir de l'épuration des ordonnances de 1945 marquées par l'empreinte populationniste d'un Georges Mauco, pétainiste notoire repêché par De Gaulle. Le consensus est décidément un combat et la thèse de l'un des principaux architectes du « modèle républicain » est de bout en bout prise dans ce *double bind*.

Mais l'ambigüité majeure reste la place inamovible, de l'étranger dans la définition du moi national, voire l'impossibilité de récuser la catégorie d'étranger. A l'heure de l'Europe, l'étrangeté se décline en cercles concentriques : le citoyen européen qui aurait une vocation naturelle à se franciser et l'étranger originaire d'un pays « tiers » (selon le jargon adopté après Maastricht en 1992) appelé lui à une « acculturation à la modernité » selon la douce injonction de Dominique Schnapper²⁰. Au-delà de l'essentialisation culturelle des uns et des autres, cette conception assigne *ipso facto* une catégorie d'étrangers à un *no man's land* pré-moderne tout en postulant une autochtonie où la

¹⁸ Pierre Rosanvallon, *Le Sacre du Citoyen*, Gallimard, 1992.

¹⁹ Patrick Weil, *La France et ses étrangers. L'aventure d'une politique d'immigration 1938-1991*, Paris, Éditions Calmann-Lévy, 1991.

²⁰ Dominique Schnapper, « Modernité et acculturations », *Communications* N° 43, Année 1986.

République est reçue en héritage. C'est sans doute ce qui explique la révision du droit du sol en 1987/1988, sous les auspices de la Commission de la nationalité et l'instauration, pour les enfants d'immigrés, de l'accès volontaire et conditionné à la nationalité au lieu de la simple naissance.

Une autre double contrainte pèse sur le modèle d'intégration : l'idée républicaine est dotée de bras séculiers et de capacités institutionnelles à même de concrétiser l'intégration : l'école publique et son ascenseur social, la fonction tribunicienne des partis et des syndicats, la conscription et quelques institutions *ad hoc*²¹... Le problème est que les vertus intégrationnistes de la République sont magnifiées à l'heure même où l'école est dite en crise, surtout en ces « territoires perdus de la République » que seraient devenus les quartiers populaires. Par ailleurs, la conscription est abolie, le taux de syndicalisation en France est l'un des plus faibles d'Europe, les grands partis sont sur le déclin...

Les associatifs ASIM ont été pris de cours par un discours en forme de douche écossaise. Ils vont se tenir sur la réserve, légitimement sceptiques dans un contexte marqué par le chassé croisé des promesses et des menaces. Promesses de nouveaux espaces de citoyenneté négociables pied à pied et menaces d'un retour de bâton.

Ce que l'on a appelé les années Mitterrand sont aussi les années du retour en grâce et de la percée sociale et politique de l'extrême droite qui s'implante dans les quartiers populaires à commencer par l'ancienne « ceinture rouge »²². Le discours républicain, et le volet intégrationniste qui lui est annexe apparaissait pour beaucoup comme un pis aller pour élargir le camp de la résistance contre le racisme, qui gagne chaque année du terrain, et ses succédanés qui s'infiltrèrent dans les interstices de la société politique.

Blanchis sous le harnais, les ASIM gagnent en respectabilité institutionnelle mais mobilisent moins que du temps des « sonacos » et

²¹ Principalement le Fonds d'action sociale (FAS) destiné à financer les activités en faveur de « l'intégration ». Ce fonds survivra sous d'autres labels avant d'être réduit à la portion congrue par les critères marchands appliqués à la promotion de l'action civique et sociale.

²² La grande banlieue parisienne qui a longtemps été le terrain de prédilection du communisme municipal.

de la « grève immigrée ». D'autant que les vieilles ASIM se retrouvent concurrencées, parfois même chahutées par les nouveaux venus sur la scène associative : d'un côté SOS racisme vit encore ses beaux jours se posant en relais efficace du discours républicain jusque dans les cités, et d'un autre côté des centaines d'associations et de collectifs de « jeunes-de-banlieues » fleurissent en région parisienne comme en Province²³. La Marche pour l'égalité et contre le racisme dite « Marche des beurs » de 1983²⁴ constitue à cet égard un moment de dévoilement du changement de configuration du monde associatif issu de l'immigration consécutif à la fin du mythe du retour. Le coup de jeune brusquement révélé est aussi l'annonce de nouvelles formes de contestation plus radicales.

Dans un premier temps, les ASIM aiguillonnées par leurs cadets vont accompagner le mouvement « beur », prendre leurs distances par rapport à l'antiracisme instrumental de la « génération Mitterrand », et exprimer régulièrement leur impatience face aux ratés des « politiques de la ville »... Mais, ils campent au cœur du dilemme : la République ou la ghettoïsation politique. Alors que les nouvelles générations assument tout confusément : la mémoire du père et une appartenance décomplexée, débraillée et provocatrice au pays natal (« j'y suis, j'y reste » proclame une affiche à succès des années 1980).

Pendant ce temps, les ASIM continuent à se tenir sur le fil du rasoir. Il fallait une issue, un discours à double détente : Les associations en rangs dispersés ou regroupées vont bon an mal an bricoler un mode d'existence aléatoire, ou plutôt ondulant. Pendant des années les responsables associatifs vont s'exercer à passer de la harangue de meeting au parler institutionnel, des cercles enfumés et bruyants des joutes militantes aux allées de la négociation policée avec les bailleurs. Tout se passe comme si l'ubiquité suppléait à la duplicité. Les arrangements sur les mots permettent provisoirement de s'en tirer à bon

²³ **Antoine** Dumont, « L'état des recherches sur les associations de migrants internationaux », *Revue européenne des migrations internationales* vol. 26 - n°2, 2010 [En ligne], <http://journals.openedition.org/remi/5147>.

²⁴ Abdellali Hajjat, *La marche pour l'égalité et contre le racisme*, Paris, Ed Amsterdam, 2014 ; Piero-D. Galloro, « La marche pour l'égalité des droits et contre le racisme. Une tentative de démonstration ? », *Hommes & Migrations*, n° 1313, 2016/1, p. 19-26, [en ligne] : <https://www.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2016-1-page-19.htm>

compte : après tout la République est une auberge espagnole. On y croise Jaurès, de Gaulle et Le Pen. Il faut juste ménager ses fréquentations et se munir d'une longue cuillère au cas où...

Il n'empêche, l'inconfort de cette posture est de moins en moins supportable. L'institutionnalisation était désirée et répudiée, vécue à la fois comme une nécessité pour l'insertion dans l'économie sociale à la française, et en même temps comme le long remord de ceux qui n'ont jamais largué les amarres avec la politique sauvage des années d'exil ni complètement oublié le pays. Si je t'oublie Tunis...

Un retour imaginaire d'exil ?

Les ASIM sont assez pragmatiques pour s'adapter aux contextes et aux retournements parfois brusques de la politique française, sans renoncer à une identité de résistance articulant un certain credo social à l'éthique antiraciste. La résistible adhésion à l'idée républicaine a toujours ménagé des lignes de fuite : la prise en compte du fait migratoire impliquait la subversion permanente de l'universalisme triomphal et euro-centré des Lumières. Et surtout la République des immigrés a une connotation sociale prononcée. D'où la défiance vis-à-vis des vulgates abstraites, même celle du progressisme jacobin toujours travaillé par les vieux démons du nationalisme.

Puis vint 1989. Année double, année faste et néfaste. Elle a commencé par les fêtes du bicentenaire de la Révolution française. Tonton²⁵ venait d'être réélu et la célébration s'annonçait sous de bons auspices. Laissant de côté nos vieilles méfiances, nous n'avons pas boudé notre plaisir. L'UTIT a même organisé un cycle de fêtes et de conférences sous le label coloré « la chéchia et le bonnet phrygien ».

Sur ces entrefaites advient l'affaire de Creil²⁶ en octobre de la même année. La première affaire des « voiles » et autres « foulards

²⁵ Sobriquet du Canard enchaîné pour Mitterrand, repris affectueusement par une grande partie de la gauche et popularisé par le chanteur Renaud et d'autres, avant de déchanter.

²⁶ Du nom d'une petite ville de l'Oise dans ce qu'on appelle aujourd'hui la région des Hauts-de-France. Le principal du collège, ayant décidé d'expulser 3 élèves qui ont refusé d'enlever leur foulard (considéré comme un signe religieux) en classe, déclenche le premier épisode d'un feuilleton polémique qui dure encore.

islamiques ». Parmi nous, beaucoup se sont esclaffés. D'autres ont dédaigneusement décidé que cela ne nous regardait pas, qu'il y avait sans doute quelque complot « frériste » là-dessous... Je me souviens que Moha Cherbib a tout de suite dit que cette affaire était un signe des temps et qu'elle nous collera aux mains comme le sparadrap du capitaine Haddock. Comme souvent, il a eu le nez creux.

Tout au long des années 1990 puis 2000, le débat public sera, en effet, fortement marqué par une levée « républicaine » tour à tour contre les musulmans ou les sans papiers. La vieille thématique du péril étranger va même reprendre du service. Deux modernes incarnations : la fille voilée et le sans papier, la première figurant la prolifération, le trop-plein d'altérité et le second l'insinuation sournoise de l'étranger insaisissable. Le trop visible et l'invisible, l'intruse et le passe-muraille...

La figure du musulman qui a fini par remplacer celle du travailleur immigré, va devenir le cœur de cible de l'extrême droite de la droite et de proche en proche de secteurs grandissant de la gauche de gouvernement²⁷. Le racisme « petit-blanc » dont l'extrême droites et les droites extrêmes faisaient leur miel électoral va s'effacer derrière une islamophobie différentielle dont la virulence, modulée d'un bout à l'autre du spectre, ne cesse de monter en puissance à chaque échéance électorale jusqu'à devenir aujourd'hui l'ultime argument d'un État en mal de reconnaissance populaire. L'État, mais aussi les intellectuels d'Etat, cet avatar tétatologique de l'intellectuel engagé d'antan.

Ce contexte s'emboîte dans un autre, géopolitique celui-là. L'islam continue à travailler en profondeur « l'arrière-pays » méditerranéen. Il ne s'agit plus du spectre de l'islamisme, comme on pouvait encore le dire au plus fort de la guerre civile algérienne, mais des transformations, sourdes ou à ciel ouvert, qui affectent les sociétés maghrébines et génèrent de nouvelles sociabilités polarisant de plus en plus les mœurs et les comportements politiques autour de référents islamiques. L'islam politique « de papa » lui-même n'y retrouve plus ses petits. Cette évolution inédite embarrasse aussi bien les prophètes de la fin de l'islam politique que les Cassandre de l'islamisation... du monde

²⁷ Abdellali Hajjat, Mohammed Marwan (dir.), *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, La Découverte, « Poche / Essais », 2016.

musulman. Ce qui nous intéresse ici, c'est la convergence des dérives islamophobes, l'islamisation ambiguë du débat politique au sud de la méditerranée et les réactions en chaîne qui s'en suivent : la difficulté grandissante d'envisager le politique en termes autres que culturalistes, le brouillage identitaire de la question sociale et, conséquence ultime, la dé-sécularisation rampante du débat politique.

On sait désormais que le culturalisme d'État, en France, peut prendre un ton ultra-républicain et développer un véritable « marché politique de l'ethnisation »²⁸. Ce que l'on sait moins ce sont les conséquences de l'éclipse du paradigme social dans le discours d'une partie des gauches maghrébines et de leurs succursales diasporiques. Autrement dit, la capillarité nouvelle et brutale entre le discours laïc et le discours islamisant. A telle enseigne que les termes douteux du débat sur « l'identité nationale » déclenché en France auraient pu être repris à leur compte par de larges secteurs des élites ci-devant laïques, en Tunisie par exemple, obnubilées par les fantômes de l'identité²⁹. A l'heure même où l'islam politique démontre que ses capacités à mobiliser ne sont ni illimités ni durables, une partie de la classe politique séculière précède sa propre défaite en se faisant culturaliste.

Dans les milieux de l'immigration, la première manifestation de « repli » c'est d'abord la fortune nouvelle des associations dites « musulmanes ». Non pas celles « immigrés de souche » comme l'UOIF³⁰ qui, elles, se notabilisent et se posent en interlocuteur présentable de l'État, mais celles des associations de jeunes revendiquant l'héritage de la « Marche des beurs »³¹ de 1983. La deuxième observation, c'est la confusion des langues entre ces nouveaux venus dans la scène associative et les vieilles associations en mal de relégitimation, voire la surenchère qui les oppose et les rapproche quant

²⁸ Voir Jean-Loup Amselle, *Vers un multiculturalisme français. L'empire de la coutume*, Champs essais, 2010.

²⁹ On se souvient du refus par le PDP, le principal parti d'opposition sous Ben Ali, de signer la pétition pour l'égalité en héritage, refus dont on retrouvera de vagues échos dans les hésitations de telle formation de gauche, après la révolution, arguant que l'heure n'est pas propice (*mouch waqtou*)

³⁰ L'Union des organisations islamiques de France.

³¹ L'un des plus dynamiques étant le Collectif des musulmans de France issu de l'association des Jeunes musulmans de Lyon.

à l'offre discursive nouvelle. Ces dernières faisaient, jadis et naguère, de la laïcité le socle indérogeable de la revendication de citoyenneté.

On a assisté après à un dialogue à front renversé entre les deux générations d'associations : au lieu que les « jeunes », sur le ton de la bravade, et à l'unisson d'un Tariq Ramadan (du temps de sa superbe avant ses dernières mésaventures), ne cessent de mettre en avant la laïcité républicaine, bien comprise, comme la garantie d'épanouissement de l'islam de France, les ASIM, insistent sur les discriminations dont sont victimes les musulmans en mettant parfois sous le boisseau l'argumentaire laïcisant.

Corrélativement, le souci de la mémoire glisse parfois vers la rhétorique victimaire, renforcé par la réception dans le milieu migrant de la vague postcoloniale, jusque dans ses versions abâtardies. L'illustration en est évidemment la percée du Mouvement des indigènes de la République. Rappelons que les associations label ASIM ont toutes signé l'appel fondateur de ce mouvement en 2005³². Passé les premiers émois qu'il a provoqué dans les médias, ce mouvement a perdu de son éclat. Les chercheurs³³ les plus sérieux ont relevé le décalage entre le discours « décolonial » de célébration des quartiers populaires et la faible implantation du MIR dans les mêmes quartiers. Au reste, la convocation des mânes de Frantz Fanon et des Black panthers et la racisation des luttes de l'immigration est tout à fait congruente avec le « multiculturalisme républicain » (l'oxymore n'en est pas un).

La question des Indigènes de la République mérite qu'on y revienne tant elle dévoile les impensés, les embarras et les renoncements de la génération ASIM. Au-delà du talent incontestable de Sadri Khiari, des provocations saumâtres de Houria Boutheldja³⁴, ce qu'il faut noter c'est l'incroyable panique intellectuelle qu'ils ont provoqué chez les

³² L'auteur de ces lignes aussi qui n'a pas fini de le regretter. L'appel, daté de janvier 2005, était intitulé « Nous sommes les indigènes de la République ! » [en ligne] : <http://indigenes-republique.fr/le-p-i-r/appele-des-indigenes-de-la-republique/>

³³ Voir Ahmed Boubeker, Abdellali Hajjat (dir.), *Histoire politique des immigrations (post)coloniales. France, 1920-2008*, Paris, Ed. Amsterdam, 2008.

³⁴ Respectivement inspirateur (et théoricien) et principale porte-parole du Mouvement des indigènes de la République (MIR) transformé depuis en Parti des indigènes de la République (PIR).

bien-pensants. Au passage, les ASIM se retrouvent, en la circonstance, comme lâchées au piémont de la course et réduites qui à adouber le coup de génie, qui à écarter d'un revers de main les élucubrations des Indigènes.

L'abandon de toute référence au fameux « modèle républicain d'intégration » est un fait. Mais cette désaffiliation est rarement explicite, elle s'exprime par la bande, et surtout par le décentrement de la militance. Le retour massif des dirigeants historiques de l'AMF au Maroc après l'Amnistie de Hassan II et l'accession au trône de Mohamed VI, la conversion d'une figure aussi prestigieuse que Driss El Yazami en porte-parole du Makhzen sont autant de signes de ce « retour au bled » des enfants terribles. De même, l'activisme du Comité pour le respect des libertés et des droits de l'Homme en Tunisie (CRLDHT) dans le sillage de la FTCD est significatif de l'aggiornamento d'une association hier en pointe dans la lutte pour de « nouvelles citoyennetés » en France. Car le Comité en question n'est pas uniquement une structure de soutien aux victimes de la répression en Tunisie mais le principal organisateur du volet parisien du mouvement dit du 18 octobre³⁵ entre les groupuscules d'opposition laïques et les islamistes en exil. Le fin mot de cette histoire n'est peut-être pas dit, mais dans le contexte de 2004, c'était une folle gageure de l'aveu des principaux artisans eux-mêmes. Ce que j'ai voulu souligner ici, c'est surtout ce que j'ai appelé un jour « le tropisme blédard » qui a saisi tous ces acteurs bien avant la ruée vers le pays de Cocagne qu'est devenu la Tunisie à nos yeux à tous après la Révolution.

³⁵ <https://nachaz.org/doc-1-brochure-du-collectif-du-18-octobre-pour-les-droits-et-les-libertes/>

Conclusion

Les trois temporalités qui scandent la militance ASIM – les années *ghorba*, l’institutionnalisation bancaire et la désaffiliation des enjeux franco-français – ne sont pas aussi distinctes que je ne semble le prétendre. Ces primo-migrants n’ont jamais vraiment largué les amarres avec le pays d’origine. L’invocation, ou la convocation, rituelles du pays d’origine est un souci constant dans toutes les associations. Que cela participe de la nostalgie ordinaire, de l’entretien d’un folklore intimiste où de la contribution à la reconstruction de la mémoire par trop hexagonale du pays d’accueil, ce qui est nouveau c’est l’effet vases communicants entre le retour imaginaire au bled et le détournement d’une République peu amène pour ses pauvres et pour ses étrangers.

Les ASIM revendiquent un parcours presque cinquantenaire. Celui d’une génération de contestataires qui le sont restés jusqu’au bout. Souvent mal-aimés, ils ont été parfois courtisés, rarement redoutés. On les a dits maintes fois en fin de parcours, ils sont toujours là. Disons que cette histoire est celle d’un discours impossible. Non pas celle d’une absence, et encore moins d’un mutisme. Ces associations ont toujours revendiqué leur droit à la parole et l’ont exercé plus souvent qu’à leur tour. Jusqu’à la cacophonie. Une parole incohérente, triomphale et incertaine. L’inconstance en l’occurrence est une vertu. Elle offre pour le chercheur un observatoire des évolutions, des palinodies et des permanences d’un discours d’acteurs souvent ignorés des deux côtés de la Méditerranée.

Quant à moi, j’ai vécu dans cette « république immigrée », étriquée et brouillonne, des années de quiétude et de frénésie, de débats et de déchirements. Je suis passé par tous les états décrits à gros traits ici. J’en garde la complicité définitive qui réunit l’humanité frontalière. Au fond, ce microcosme est la trace persistante d’un désespoir bavard. C’est en soi un mérite, tant il apparaît comme l’építaphe et l’éloge ironique de la frontière. Ce lieu où s’obstine le souci du monde.